Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212900542-20260429-20260031-DE

N° 2026-031

LA FEUILLÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- ❑ En exercice : 15
- ❑ Présents : 14
- ❑ Procuration : 1
- ❑ Votant : 15

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

L'an deux mille vingt-six le 29 avril
Le Conseil Municipal de la commune de LA FEUILLÉE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire
Date de convocation du conseil : 23 avril 2026
Madame Haud LE GOLIAS est nommée secrétaire de séance

PRÉSENTS : J DUMONTEIL, A SALMAS, A SPARFEL, T SELFTSICK, H LE GOLIAS, T BODENEZ, S CRAVEC, N PETIT, Y LE PAGE, Y JAOUEN, C SASSOT, M GY, P SUET, M HOUSSIER

PROCURATION : C DORVAL à Y JAOUEN

DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

Monsieur le Maire informe que notre commune est labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » et est tenue, conformément à l'article 6 des statuts de l'association, de désigner 2 délégués et un suppléant pour siéger au sein de leur conseil d'administration

Après avoir fait l'appel des candidats, Mmes DORVAL, LE GOLIAS et BODÉNEZ se proposent déléguées et Mme CRAVEC suppléante.

Après vote par l'assemblée délibérante, Mmes LE GOLIAS et BODÉNEZ, 12 voix pour par 3 pour Mme DORVAL sont nommées référentes et Mme CRAVEC suppléante à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean François DUMONTEIL

MAIRIE de LA FEUILLÉE ★ 29 (Finistère) ★

La secrétaire,
Haud LE GOLIAS